



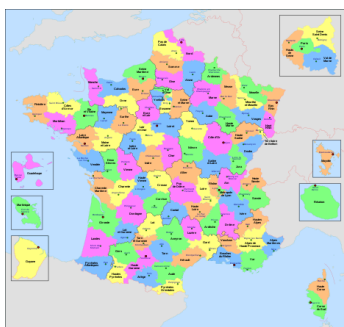
# PAGE D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DE LE DOUHET

JUIN 2021

**Découvrez la nouvelle  
présentation !**

## Elections 2021: Départementales et Régionales :

### Les élections départementales



Les élections départementales ont pour but de désigner les élus qui siégeront au conseil départemental.

Appelé conseil général jusqu'en 2015, les principaux domaines d'intervention confiés aux départements sont, notamment, l'action

sociale, l'éducation, les transports, l'aménagement du territoire, la culture, le tourisme, le sport et l'environnement.

Actuellement, ce sont 54 conseillers qui représentent notre département de la Charente-Maritime. Leur président est Monsieur Dominique BUSSEREAU.

### Les élections régionales



Les élections régionales ont pour objet d'élire les conseillers qui siégeront au conseil régional.

Ce conseil exerce des compétences notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur, des lycées, des transports dits « régionaux », du développement économique, de l'innovation et du développement durable.

Actuellement, ce sont 183 élus qui représentent notre région Nouvelle Aquitaine. Leur président est Monsieur Alain ROUSSET.

### Quand et où voter ?

Afin de renouveler le conseil départemental de la Charente-Maritime ainsi que le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, les élections auront lieu **le dimanche 20 juin 2021 et le dimanche 27 juin 2021**. Les scrutins seront ouverts à huit heures et clos à dix-huit heures (heure légale).

Comme annoncé dans notre page d'informations du mois de mai 2021 et afin de pouvoir respecter les gestes barrières, les bureaux de vote ont été délocalisés à **la salle municipale « Val de la Jarrière » (en face du Château)**.

**Merci de vous munir d'un stylo bille bleu ou noir. Le port du masque sera obligatoire.**

### MaProcuration, une procédure en ligne

Depuis le 11 avril 2021, il est désormais possible d'établir votre procuration sur internet.

Cette procédure, qui est partiellement dématérialisée, est complémentaire à la procédure d'établissement des procurations de vote.

Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, **[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)** afin d'effectuer votre demande.

Pour que cette dernière soit valide, il faut, par la suite, vous rendre dans un commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie. Vous devrez leur communiquer votre référence de dossier à six caractères que vous aurez reçu préalablement sur votre boîte mail.

N° 3 Route de Saint-Jacques-de-Compostelle - 17100 LE DOUHET

Tél: 05.46.97.77.74 - E.mail: [accueil@ledouhet.fr](mailto:accueil@ledouhet.fr) - Page Facebook: Mairie de Le Douhet

**Horaires d'ouverture:**

Lundi - Mercredi - Vendredi : 09h à 12h et de 14h à 18h  
Mardi - Jeudi: 14h à 18h

## Journée défense et citoyenneté (JDC) : Recensement militaire des jeunes de 16 ans

Les jeunes Français de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la Mairie de leur lieu de domicile.

Ce recensement permet au Bureau du Service National de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et citoyenneté (JDC), il permet en outre l'inscription sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour ce faire, munissez-vous des documents suivants :

- D'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport);
- Du livret de famille à jour.

L'attestation de recensement vous sera délivrée après signature du représentant de la collectivité. Elle vous sera demandée pour toute inscription aux examens (baccalauréat, CAP, BEP, permis de conduire ...)

## Papiers d'identité :

### La nouvelle carte nationale d'identité

Courant 2021, une nouvelle carte nationale d'identité fera son entrée en France. Elle sera plus sécurisée, plus pratique et verra son design modernisé.



Au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire), elle comportera une puce électronique, haute-

ment sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales.

Elle sera également équipée d'un cachet électronique visuel permettant une lecture automatique. Cette nouvelle carte doit permettre de lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

**La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans**, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Attention, la date de validité de votre carte d'identité actuelle ne change pas, elle a toujours une durée de

15 ans.

A compter de 2031, si vous n'avez pas acquis le nouveau modèle, vous ne pourrez pas voyager dans les autres pays européens.

### Renouvellement de vos papiers d'identité

Les demandes de renouvellement de vos papiers d'identité ne se font plus auprès de votre Mairie de résidence, mais dans l'une des vingt-sept communes de Charente-Maritime dédiées.

Nous tenons à votre disposition des formulaires de demande ainsi qu'une liste des communes habilitées. Il sera nécessaire de prendre contact avec l'une d'entre elles afin de lister les pièces qui vous seront nécessaires et de fixer un rendez-vous pour le dépôt de votre dossier.

De plus, vous pouvez faire une pré-demande en ligne. Pour cela, vous devez vous rendre sur le site internet de l'agence nationale (ANTS): [www.predemande-cni.ants.gouv.fr](http://www.predemande-cni.ants.gouv.fr)

## Salles municipales :

### L'avancement des travaux de la salle « Paul Cartier »

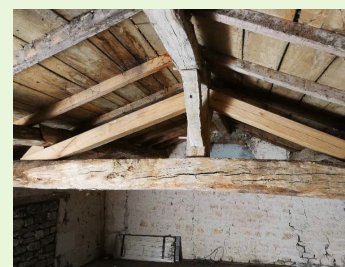
Les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la salle municipale « Paul Cartier » ont débuté en février 2021.

Nous avons commencé par mettre au norme l'assainissement de la salle municipale, des W.C publics ainsi que du logement communal.

Vous pouvez découvrir que l'extension de la cuisine est presque terminée.

Le péron a été coulé. Le porche sera installé dans les semaines à venir.

Concernant l'intérieur de la salle municipale, le plafond a été enlevé.



## Etablissement Français du Sang : Appel d'urgence à la mobilisation

Après les jours fériés de mai, qui ont causé une baisse importante des réserves de sang, l'EFS constate avec le déconfinement, une chute de la fréquentation de ses collectes.

Avec moins de 85 000 poches, les réserves de sang sont désormais trop basses et la situation est très fragile, en particulier sur les groupes sanguins O et B.

L'EFS Nouvelle-Aquitaine accueille les donneurs pour des dons sur rendez-vous afin de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Vous pouvez prendre rendez-vous sur: [mon-rdv-donesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-donesang.efs.sante.fr)



## Mutuelle : Offre Mutualia

Un conseiller se tiendra à votre disposition lors de permanences qui débiteront à partir du mois de **JUIN**, le **deuxième jeudi de chaque mois de 14 heures à 16 heures**.

Vous pouvez également contacter Monsieur YACOUB, conseiller Mutualia, pour prendre rendez-vous à domicile ou au bureau à Saintes au **06.23.42.46.58**.



## La Boulangerie de Saint-Césaire : Le distributeur de pain

Nous avons le plaisir de vous informer que la machine à pain fera son retour à partir du **mardi 15 juin 2021** !

Vous pourrez la retrouver à côté de la mairie.



## Les manifestations sur la commune : Quelques dates à retenir

### **SAMEDI 03 JUILLET 2021**

#### **Tournoi de pétanque**

*Organisé par l'association « Le Douhet en Fête »*

Tournoi en doublette (10 € la doublette).

Inscriptions et règlement dès 16 heures.

Début du tournoi à 17 heures 30.

Restauration et buvette sur place.

### **DIMANCHE 04 JUILLET 2021**

#### **Vide greniers**

*Organisé par l'association « Chez Nini »*

De 9 heures à 18 heures, Nini et Morgane vous invitent dans leurs jardins pour fêter l'été !

Pour réserver votre emplacement contactez Nini au 06.13.18.84.89

### **DIMANCHE 04 JUILLET 2021**

#### **Concours de Ball Trap**

*Le D.T.L Club (Ball Trap) organise le 100 DTL au stand de la Canetterie.*

### **MARDI 13 JUILLET 2021**

#### **Fête Nationale**

*Organisée par l'association « Le Douhet en Fête »*

Buvette et sandwiches sur place.

A 23 heures - Le feu d'artifice sera tiré en face de la mairie. Il est offert par la Municipalité.

### **SAMEDI 17 JUILLET 2021**

#### **Rallye de Saintonge**

*Organisé par l'association « Asa Saintonge »*

Rendez-vous Chez Gautreau avec l'association « Le Douhet en Fête »

Restauration et buvette toute la journée

Toutes les informations sur le site

[www.asa-saintes.fr](http://www.asa-saintes.fr)

### **DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021**

#### **Brocante au parc de la Jarretière**

*Organisée par l'association « Le Douhet en Fête »*

A partir de 7 heures

Inscriptions et emplacements délivrés sur place.

Prix: 2.50 € le ML

Restauration et buvette sur place

## Associations :

### Pratique du Football au sein de l'E.S.B.E

Si votre enfant (fille ou garçon) est intéressé pour pratiquer le football dans un club, l'Entente Sportive Brizambourg Ecoyeux est prête à le recevoir.

Les entraînements auront lieu à la rentrée scolaire sur le stade d'Ecoyeux ou sur celui de Brizambourg suivant les catégories et la disponibilité des éducateurs.

Il peut toujours venir voir, essayer avant de décider.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Monsieur MICOLLIER 05 46 95 90 06 pour les garçons

Monsieur LAROCHE 05 09 78 15 98 pour les filles



### L'association Le Douhet en Fête

#### **Commune propre !**



L'association Le Douhet en Fête remercie chaleureusement tous les participants qui se sont joint à elle pour cette belle journée où près de 600 kg de déchets ont été ramassés !

Nos beaux sentiers et bords de routes sont propres, pensons à les préserver.

Nous nous retrouverons pour une nouvelle journée de ramassage collectif !



### L'association de Ball-Trap

#### **Championnat de Ligue POITOU-CHARENTES en COMPAK SPORTING**

Le CTPA a accueilli 60 tireurs pour un titre de champion. Les tireurs du CTPA ont démontré toute la dynamique du club qui fêtait ses 50 ans d'existence. Ils montent à 8 reprises sur le podium pour 5 OR, 2 ARGENT et 1 BRONZE par équipe.

Monsieur Pascal GUINET, président du CTPA, accompagné du Maire, du 1er adjoint et d'une conseillère, ont remis les médailles aux lauréats du club.



## Piscine de Saint-Hilaire-de-Villefranche :

### A vos maillots !

Du 07 juin au 29 août 2021, la piscine d'été de Saint-Hilaire-de-Villefranche accueillera petits et grands pour diverses animations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez :

- Appeler le 05 46 95 80 01 ou 06 89 71 94 73,
- Aller sur leur site: [www.ncangerien.fr](http://www.ncangerien.fr)
- Vous rendre sur leur page facebook: [www.nch-17.fr](http://www.nch-17.fr)

Piscines d'été 2021  
**A vos maillots !**  
Du 7 juin au 29 août

NCA  
NCH

ENFANTS ADULTES

Aquagym  
Activité club  
Natation adulte  
Apprentissage de la natation  
Nagez Forme Santé

[www.ncangerien.fr](http://www.ncangerien.fr) [www.nch-17.fr](https://www.facebook.com/nch-17)

Saint Hilaire de Villefranche  
05 46 95 80 01  
06 89 71 94 73

Fédération Française  
Sauvetage Secourisme

## La médiathèque municipale :

### Changement des horaires pendant l'été !



Les horaires de la médiathèque changent pour les mois de juillet et d'août 2021 !

A partir de début juillet et jusqu'à la rentrée scolaire de septembre, les horaires sont les suivants :

- Le mercredi de 17 heures à 19 heures
- Le samedi de 11 heures à 12 heures

## Savoir vivre :

### Attention aux bruits !

#### ABOIEMENTS DE CHIENS

Les possesseurs d'animaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin **d'éviter de créer une gêne pour le voisinage**.

Un aboiement peut vite devenir insupportable, de jour comme de nuit.

#### TONDEUSES, TRONCONNEUSES, DEBROUSSAILLEUSES ET AUTRES APPAREILS DE JARDINAGE

Trop souvent répétés et à des heures parfois anormales, ces bruits deviennent vite intolérables. La vie en société exige **une part de tolérance et de respect des autres**.

Notre souci permanent doit être de trouver un juste équilibre entre la tranquillité des uns et liberté des autres.

#### SUGGESTIONS D'AMPLITUDE HORAIRE

Jours ouvrables :	8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30
Samedi :	9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
Dimanche / Jours fériés :	10 heures à 12 heures et puis repos !



**Essayons de doser nos décibels dans le cadre de nos obligations normales de respect du voisinage !**

# Déchets :

## La Communauté d'Agglomération de Saintes renforce la collecte des ordures ménagères cet été !

Du 14 juin au 17 septembre 2021, la Communauté d'Agglomération de Saintes renforce la fréquence de ramassage de vos ordures ménagères (bacs noirs).

Objectif ? Vous permettre de faire face à un éventuel surplus d'ordures ménagères pendant la période estivale et éviter tout désagrément olfactif avec les températures plus élevées. **Un jour supplémentaire de collecte est donc défini pour chaque commune.**

Pour autant, le nombre forfaitaire de levées contenues dans la part fixe de la redevance **ne change pas**, les levées effectuées pendant l'été seront donc toutes comptabilisées au même titre que celles effectuées sur le reste de l'année.

Les horaires de passage des camions pouvant varier par rapport aux tournées traditionnelles, il vous est demandé de sortir votre bac d'ordures ménagères la veille du jour de collecte.

### CALENDRIER DE COLLECTE 2021

#### LE DOUHET

ORDURES MÉNAGÈRES

EMBALLAGES RECYCLABLES  
Collecte les lundis, toutes les 2 semaines

Dimanches  
et jours fériés

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
			5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### Pour tout renseignement

Ecosite - ZI des Charriers  
1, impasse des Perches  
17100 Saintes  
☎ 05 46 98 07 19  
✉ info@agglo-saintes.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
(sauf mardi et jeudi pour le service redevance).

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)



### Les sacs prépayés

Depuis la mise en place de la redevance incitative, la Communauté d'Agglomération de Saintes met à votre disposition des sacs prépayés de 50 litres à l'Ecosite, qui vous permet de présenter un surplus de déchets à côté de votre bac de collecte.

Ces sacs prépayés peuvent être retirés à la mairie de votre lieu de domicile, sur présentation d'une facture des déchets ou mention du numéro de « compte usager » (indiqué sur la facture de redevance).

Les sacs sont facturés au prix de 1.85 € TTC l'unité, reporté sur la prochaine facture de redevance.



## Tourisme :

### Escapade sur le fleuve Charente



**PROGRAMME**

# Escapade sur le fleuve Charente

dimanche 4 JUILLET de 10h à 19h

Randonnées en bateau et en vélo

Événement gratuit sur réservation

DOMPIERRE SUR CHARENTE  
ROUFFIAC  
ST SEVER DE SAINTONGE  
CHANIERIS  
COURCOURY  
LES GONDS  
SAINTES

Inscription en ligne sur [saintes-tourisme.fr](http://saintes-tourisme.fr) / + d'infos au 05 46 74 23 82

[www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

La Charente Maritime  
Saintes et le Saintonge TOURISME  
Saintes COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'Agglomération se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'événement en cas de conditions sanitaires ou météorologiques défavorables

Pour lancer la saison touristique 2021, les élus de l'Agglomération de Saintes proposent aux habitants une descente de la Charente le dimanche 04 juillet 2021.

**Vous pouvez retrouver le programme de la journée sur notre page facebook « Mairie Le Douhet » ou sur le site de la Communauté d'Agglomération de Saintes.**

Les inscriptions doivent se faire sur [www.saintes-tourisme.fr](http://www.saintes-tourisme.fr) ou sur place suivant les places restantes. Pas d'inscriptions nécessaires pour la pêche.

#### Conditions pour les initiations :

- Savoir nager
- Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs représentants légaux
- Masque obligatoire hors de l'eau.
- Matériel et gilet de sauvetage seront fournis. Désinfection entre chaque séance.
- Prévoir des chaussures fermées, des vêtements adaptés, une pochette étanche pour vos clés et vos effets personnels
- Pour des raisons de sécurité, les séances d'initiation seront interrompues lors du passage des participants à la descente en bateau du fleuve Charente.

#### Pour faire face au Covid-19, des consignes sanitaires ont été mises en place :

- Port du masque obligatoire hors des pratiques sportives (vélo, bateau)
- Respect des distanciations sociales et des consignes sanitaires en vigueur
- Gel hydroalcoolique à disposition aux différents points d'accueil.

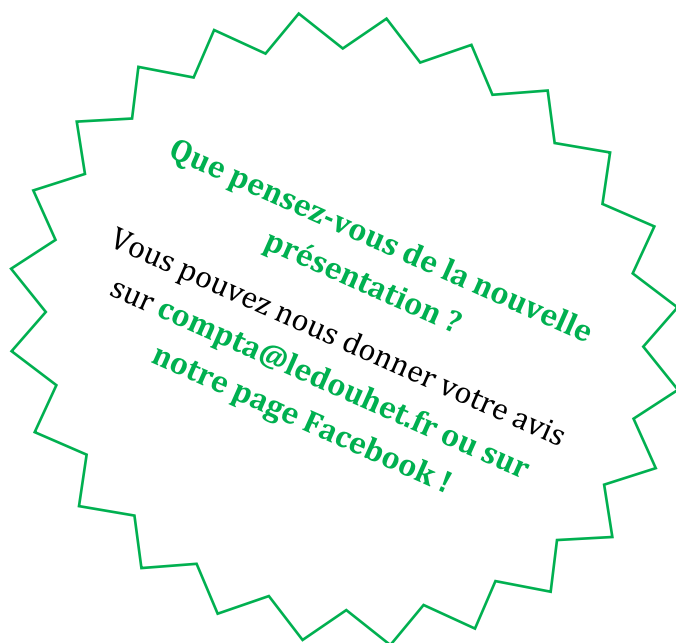
La Communauté d'Agglomération de Saintes se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'évènement en cas de conditions sanitaires ou météorologiques défavorables.

## Personnel de la commune: En renfort pour la saison estivale !



Killian MASSON, a rejoint, depuis début avril 2021, l'équipe des agents techniques, qui est composée de Jean-Jacques et de Jérémy.

Vous pourrez le retrouver sur notre commune jusqu'à fin septembre 2021.



## Une question ?

A travers nos pages d'informations, nous offrons la possibilité à un habitant de la commune de nous poser une question d'actualité.

Vous pouvez nous transmettre vos questions par email à **compta@ledouhet.fr**

## L'Economie sur la commune :

### Appel à projets

Dans nos prochaines pages d'informations, mais aussi dans nos futurs supports de communication, nous souhaitons faire connaître les entreprises et artisans (maçon, viticulteur, propriétaire de gîtes ...) domiciliés sur le village.

Ainsi, nous lançons un appel à tous les entrepreneurs/autoentrepreneurs à se faire connaître. Il vous suffit de remplir le petit coupon-réponse que vous trouverez ci-dessous et de le transmettre au secrétariat de la Mairie ou par mail à **compta@ledouhet.fr**.

✂ —————

Nom de l'entreprise: .....

Nom/Prénom du responsable:.....

Adresse du siège social .....

N° de téléphone: .....

E-mail:.....

Description de votre activité: .....

.....

.....

J'accepte d'apparaître sur les différents supports de communication

Signature